



## LA DOUANE A FAIT UNE DESCENTE DANS QUATRE LIEUX, SAISSANT 114 TONNES DE TABAC COUPÉ ET 13,6 MILLIONS DE CIGARETTES

Le service des Recherches de la Douane a fait une descente dans quatre lieux, saisissant 114 tonnes de tabac coupé et 13,6 millions de cigarettes.

Voici les résultats :

à Jemeppe-Sur-Sambre,

- une Fabrique illégale de cigarettes : diverses machines pour une ligne de production et une ligne d'emballage - présence de lits ;
- de nombreux matériaux pour la production de cigarettes illégales : papier, carton, emballage, etc ;
- environ 24 tonnes de tabac coupé ;
- environ 100 000 cigarettes des marques Richmond et Lambert & Butler.

à Awans (Province de Liège) :

- environ 90 tonnes de tabac coupé.

à Herstal (Province de Liège) :

- environ 9 millions de cigarettes de la marque Richmond ;
- 3 camions, 3 remorques

à Hoogstraten (province d'Anvers) :

- Environ 4,5 millions de cigarettes des marques Richmond et Lambert & Butler ;
- de nombreux matériaux pour produire des cigarettes illégales.

Au total, 114 tonnes de tabac coupé et 13,6 millions de cigarettes ont été saisies, ce qui représente un montant de 26 millions d'euros de droits éludés (droits d'accises et TVA).

Les cigarettes étaient vraisemblablement destinées au marché britannique. Aucune arrestation n'a été effectuée.

### **La quantité de tabac saisi dépasse déjà le chiffre de 2020.**

Les chiffres des saisies de 2020 :

- 409,9 millions de cigarettes
- 73 tonnes de tabac
- 49 tonnes de tabac à shisha
- 5 fabriques de cigarettes illégales
- 4 fabriques illégales de tabac à shisha